

À l'attention des responsables légaux

Le 7 JUIN 2023

Madame, Monsieur, *chère Colombelloise, cher Colombellois,*

Les élus de Colombelles ont décidé de poursuivre la prise en charge de la carte de transport scolaire (86 €) pour les élèves fréquentant les collèges de secteur (Gisèle GUILLEMOT et Henri BRUNET), malgré la fin du soutien financier du Département.

Ainsi, pour la sixième année consécutive, les élèves de Colombelles vont bénéficier de la gratuité du transport vers leur établissement pour un aller-retour chaque jour d'école.

J'ai le plaisir de vous adresser, ci-joint, le **formulaire à compléter** pour bénéficier de cette offre.

L'imprimé et les pièces justificatives sont à **retourner directement à Twisto** qui vous adressera en retour la carte nominative pour votre enfant.

Une permanence de l'agence mobile Twisto se tiendra à Colombelles, Place François Mitterrand : le 11 juillet 2023 de 11h30 à 18h et le 22 août 2023 de 10h à 16h.

Il est nécessaire de rappeler aux jeunes Colombellois qu'un comportement citoyen est attendu pendant le trajet comme à l'arrêt, et notamment que :

- La validation du titre de transport est obligatoire à chaque trajet et dès la montée dans le bus ;
- Le transport doit s'effectuer dans le calme, dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

Toute incivilité ou débordement caractérisé pourra donner lieu à une demande de restitution de la carte de transport de l'année en cours.

Par ailleurs, une aide complémentaire de 20 euros est proposée par la Ville à l'attention des élèves boursiers. Les dossiers de demande seront à retirer en Mairie à partir du 6 novembre 2023.

Pour tout renseignement complémentaire, le Service Éducation de la Ville de Colombelles reste à votre disposition au 02 31 35 57 07.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Marc POTTIER



*d'éducation avec priorité
pour les élus de Colombelles*

Bien cordialement



